

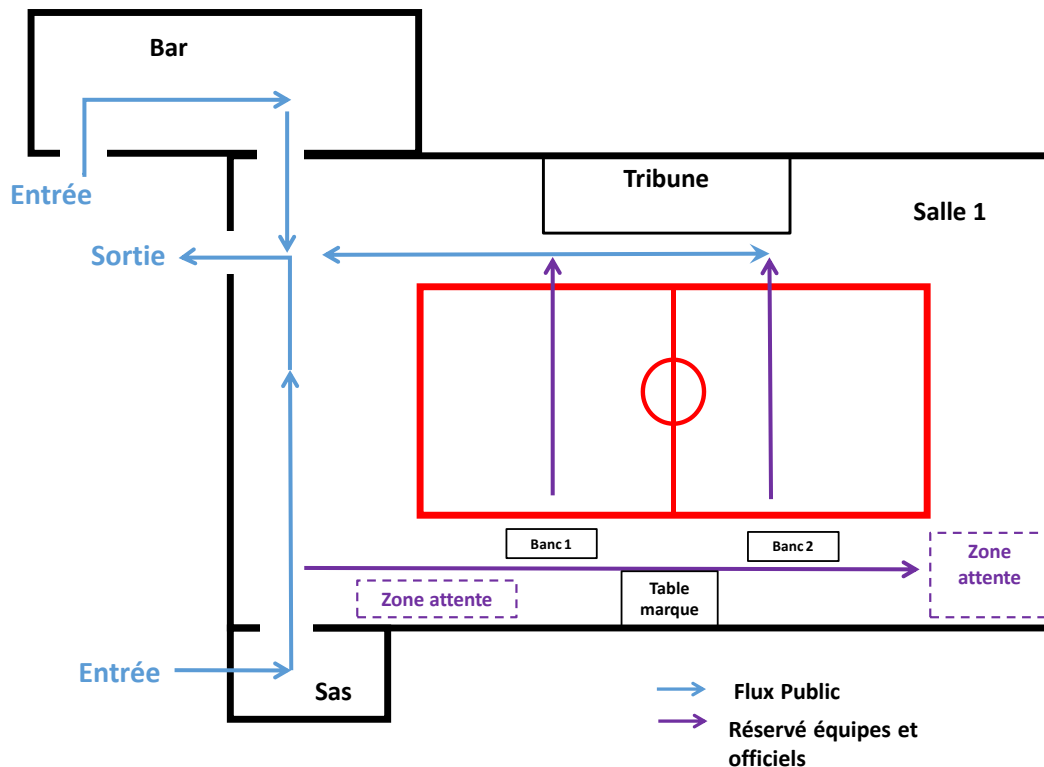


Protocole sanitaire pour les compétitions

Herbadilla Basket La Chevrolière

1- Consignes générales d'accès aux salles et circulation

- **En cas de doutes ou de présence d'un ou plusieurs symptômes liés au COVID-19, ne pas venir dans les salles du complexe sportif** (ex : fièvre, frissons, sensation chaud/froid, toux, douleur ou gêne à la gorge, difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort, douleur ou gêne thoracique, orteils ou doigts violacés type engelure, diarrhée, maux de tête, courbature généralisées, fatigue majeure, perte de goût et/ou de l'odorat, élévation de la fréquence cardiaque au repos...)
- **Accès limité** : l'accès à la salle et au bar lors des compétitions est autorisé uniquement **aux joueurs, coachs, officiels** (tables de marque, responsables de salle et arbitres) et **familles/amis proches des joueurs** sous réserve du respect du protocole mis en place.
- **Port du masque obligatoire** dans l'enceinte des salles et du bar du complexe sportif à partir de 11 ans. Le masque doit couvrir le visage du nez jusque sous le menton.
- **Respect du sens de circulation**, indiqué sur les **portes d'entrée et de sortie**, par un **marquage au sol et panneaux sur pied** et comme indiqué sur le schéma ci-dessous :



- **Respect des distances physiques** : une distanciation minimale **d'une place est obligatoirement laissée** entre chaque personne. Une distance minimale de deux mètres est à respecter entre deux personnes debout (recommandation FFBB)
- **Hygiène des mains obligatoire** :
 - A l'entrée, à la sortie et dès que nécessaire avec le **gel hydroalcoolique** mis à disposition
 - Le lavage **30 secondes**, avec lavage des paumes et des dessus des mains, les espaces interdigitaux...
- **Un bar à emporter est mis en place** : son accès est autorisé selon les consignes indiquées dans le point n°7
- **L'accès aux vestiaires n'est pas autorisé.**

2- Consignes pour les joueurs et coachs

- **Respect du sens de circulation pour les équipes et des zones d'attente avant match**, comme indiqué sur le schéma dans le point 1.
- **Le port du masque est obligatoire** (en dehors des phases de jeux) **y compris sur le banc de touche**.
- **Interdiction des protocoles d'avant match** : serrage de main entre joueurs adverses, avec les arbitres, personnes à la table de marque et responsable de salle
- **L'accès aux vestiaires** est pour le moment **interdit**.
- **Après chaque match, vous devez désinfecter votre banc de touche** à l'aide des lavettes et produits de désinfection fournies.
- **Si vous êtes déclaré POSITIF au COVID-19**, vous êtes dans l'obligation d'en référer à votre coach/entraîneur qui devra en référer au club. Vous serez dans l'obligation de ne plus venir aux entraînements et matchs jusqu'à ce que vous puissiez justifier d'un test NEGATIF
- **Si vous êtes un cas contact** (c'est-à-dire une personne ayant été en contact prolongé et/ou rapproché avec une personne testé positif au COVID-19) vous êtes dans l'obligation d'en référer au Président (Eric BITON), à un membre du bureau ou au référent COVID-19 (Marjorie CLOUET) qui devra agir selon les protocoles FFBB et de l'Etat, mais également à votre entraîneur/coach. Il vous sera demandé de ne pas venir aux entraînements et aux matchs jusqu'à ce que vous puissiez justifier d'un test NEGATIF.

3- Consignes pour les spectateurs

- **Accès à la tribune** : respecter le marquage et la distanciation prévue. Du produit de désinfection et des lingettes sont à disposition pour désinfecter votre place.
- **Si vous regarder le match debout, respecter une distanciation physique de 2 m**.
- Afin de limiter le nombre de personnes dans la salle, **seul les proches des joueurs et adhérents du club sont autorisés à assister aux matchs**.
- **L'accès au bar est autorisé** selon les consignes indiquées dans le point n°7

4- Consignes pour les tables de marque

- **Assurer vous que l'équipe précédente a bien procédé à la désinfection** (voir ci après) avant de vous installez à la table.
- **Port du masque obligatoire** pour tenir la table à partir de 11 ans. Le masque doit couvrir le visage du nez jusque sous le menton.
- **Ne pas changer de rôle à la mi-temps**, si vous commencez par faire la e-marque vous ne pourrez pas changer à la mi-temps pour faire le chrono.
- **A la fin de votre permanence de table de marque, désinfecter** l'ensemble de la table, c'est-à-dire les surfaces (table + banc), l'ordinateur et la souris, le chrono, les flèches et pancartes de fautes à l'aide des produits et lingettes fournies.

5- Consignes pour les arbitres

- Le port du masque étant impossible, il vous est donc recommandé de garder vos distances de 1 m avec les joueurs, coachs, membres de la table de marque et le responsable de salle.
- **Apporter votre propre sifflet**, afin de ne pas s'échanger le matériel, ou à défaut utiliser un sifflet poire préalablement désinfecté à disposition.
- **A la fin de votre match d'arbitrage, désinfecter** le ballon du match
- **Il est interdit de procéder à des protocoles de match** (cri de guerre, serrage de mains entre joueurs, qu'ils soient adversaires ou coéquipiers). **Vous devez**, en tant qu'arbitre, **faire respecter cette consigne**.

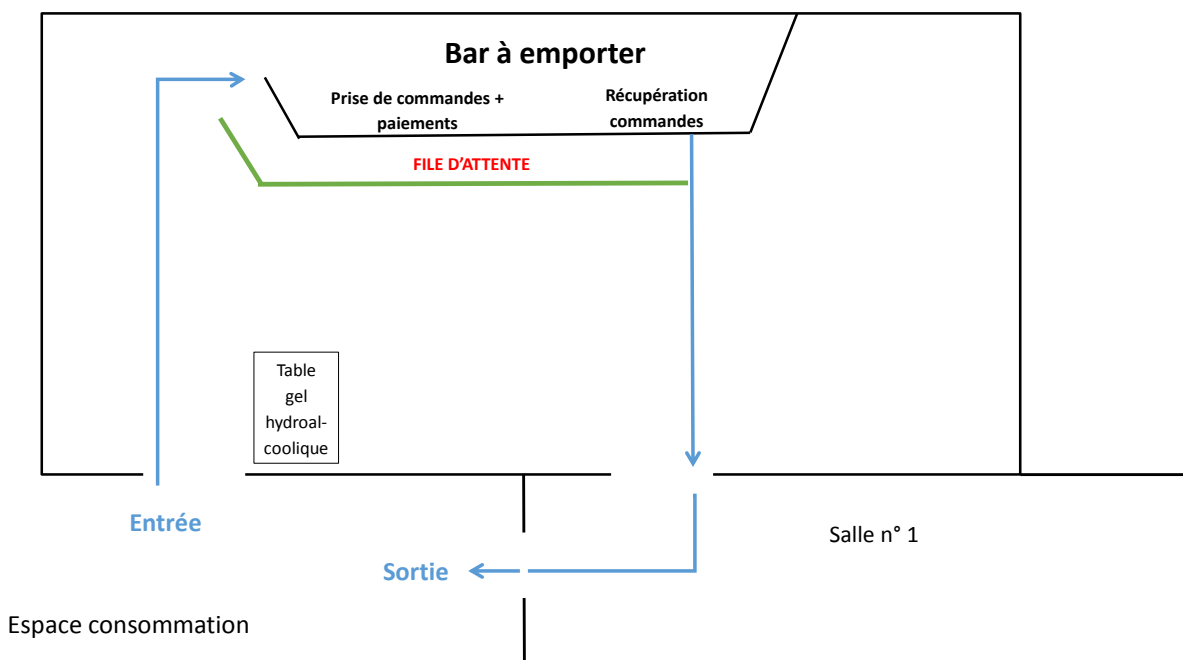
6- Consignes pour les responsables de salle

- **Accueil des équipes adverses** : expliquer au coachs et aux joueurs les règles sanitaires et les faire patientez dans la zone d'attente avant match.
- **Lorsque vous êtes responsable de salle vous êtes un des garants du respect des règles citées ci-dessus, vous devez vous assurer que le port du masque, le sens de circulation, la distanciation physique, la désinfection, est respectés par les joueurs, les tables de marque, les coachs, les spectateurs.**
- **En cas de problème vous pouvez en référer au président du club (Éric BITON), un membre du bureau, ou le référent COVID-19 (Marjorie CLOUET)**

7- Accès et fonctionnement du bar

Un **bar à emporter** (boissons/bonbons/barres chocolatés) est à disposition dans l'espace bar habituel à côté de la salle. Le bar propose uniquement des boissons en canettes, bouteilles et contenants jetables. (Pas de verres lavables).

- **Consommation interdite dans l'enceinte du bar et dans la salle.** Elle doit se faire à l'extérieur de la salle.
- **Sens de circulation**, indiqué sur la **porte d'entrée et de sortie** et par un **marquage au sol (ou panneaux)**, comme indiqué sur le schéma ci-dessous



- **Fonctionnement du service de prise de commandes à emporter** :
 - Entrée obligatoire par le parvis extérieur. Le passage entre la salle 1 et le bar est interdit.
 - Passage par la file d'attente avec distanciation de 1 m
 - Poste 1 : prise de commande, paiement
 - Poste 2 : préparation des commandes et distribution des commandes
 - Sortie par la porte salle 1
- **Gestion des déchets** : Une poubelle jaune et une poubelle sont à disposition sur le parvis extérieur.
- **Boissons offertes aux joueurs en fin de match** : servis dans des verres jetables au niveau de l'espace de distribution des commandes. Consommation à l'extérieur.
- **Désinfection** : les barmans procèdent à une désinfection régulière des surfaces et de tous les équipements du bar.

7- Consignes pour les permanences de bar

- Prendre connaissance du fonctionnement du bar (point 6)
- Un maximum de deux personnes derrière le bar est autorisé
- Le bar a été séparé en **deux postes distincts** (voir plan) :
 - **Poste 1 prise de commande-paiement :**
 - Prendre les commandes de chaque spectateur faisant la queue dans la file d'attente.
 - Transmettre la commande à la personne tenant le deuxième poste
 - Effectuer le paiement des clients toujours dans le respect des distanciations
 - Diriger les personnes ayant commandé et payé vers le deuxième poste
 - Ventes des bonbons (prise de commande, paiement et distribution des commandes) directement au poste 1 pour éviter engorgement de la file d'attente
 - **Poste 2 préparation-distribution des commandes :**
 - Prise de commande venant du poste 1
 - Préparation des commandes
 - Distribution des commandes
- Respecter la **distanciation de 1m** entre barmans et garder le même poste tout au long de la permanence.
- Suivre les **consignes affichées** derrière le bar.
- Les sodas, jus de fruits et bières sont servis **uniquement en canette, bouteilles ou briques individuelles** (pas de service au verre sauf boissons offertes aux joueurs en fin de match, voir ci-après). Les **boissons chaudes** sont servies en vaisselle carton jetable. **Pas de vente de vin.**
- Pour les **barres chocolatées et bonbons**, ne pas laisser les personnes se servir dans les boîtes. Elles doivent être prises par le barman et déposés sur le bar.
- Pour les équipes de barmans de début et de fin de journée, suivre **les consignes d'installation et de rangements** affichées derrière le bar.
- **Les boissons offertes aux joueurs en fin de match** sont à servir dans un verre jetable par le barman du poste 2. Utiliser les grandes bouteilles de soda et de jus de fruits.
- **Désinfection à chaque fin de permanence** avec des lavettes et du désinfectant :
 - Toutes les surfaces, y compris les bouilloires, cafetières, caisse et clé de caisse, tous ustensiles utilisés durant la permanence, le dessus des ganivelles et les manges-debouts (à l'extérieur).
 - Utilisation d'une lavette propre à chaque désinfection prise dans la réserve
 - Mis à disposition d'un seau pour entreposer les lavettes usagées
 - Lavage des lavettes usagées par les responsables du bar.

En cas de non-respect de ses consignes, l'accès à la salle vous sera interdit